

Conférence européenne des postes et télécommunications Administrations (CEPT)

Accords de réciprocité CEPT - USA

La licence de radio-amateur nous permet à nous amateurs de voyager et d'exploiter une station dans la plupart des pays d'Europe sans l'obtention d'une licence ou de permis supplémentaire.

Pour les citoyens américains, pour exploiter une station d'amateur dans un pays de la CEPT, certaines exigences du Comité européen des radiocommunications (CEPT ERC) doivent être remplies pour la participation de non-administrations de la CEPT (les États-Unis sont une administration non-CEPT qui a obtenu la permission d'autoriser ses licenciés au privilège de fonctionnement de pays de la CEPT).

Conformément à l'Accord de la CEPT, pour activer avec autorité d'exploitation, un voyageur devra porter références en anglais, français et allemand que la personne, si c'est un citoyen américain, et si c'est un opérateur amateur de commission-autorisée, a droit à des privilèges d'exploitation de certaines des stations de radioamateur dans les pays spécifiques qui ont mis en œuvre l'accord CEPT.

Selon l'accord de la CEPT, les américains radioamateurs ont besoin d'apporter trois choses lorsque vous voyagez dans un pays de la CEPT participant:

- 1) Apporter leur licence américaine d'origine
- 2) Apporter la preuve de citoyenneté américaine (généralement sous la forme d'un passeport)
- 3) Apportez une copie de l' [avis public de la FCC](#)

(le présent avis contient ses informations en trois langues, anglais, français et allemand) qui détaille ce que les Amateurs des États-Unis doivent prendre en considération, et apportent avec eux, lorsque vous voyagez dans un pays de la CEPT.

[Note: Bien que la FCC ne précise pas que votre licence papier d'origine est un document que vous devez présenter dans les zones de la CEPT, l'accord de la CEPT réel aux États-Unis et accepté d'américains indique que les amateurs devront posséder un tel document; alors assurez-vous d'apporter votre document de licence papier originale FCC émis lorsque vous voyagez et opérer dans des zones de la CEPT].

Classes de licence / d'exploitation

Il existe deux niveaux de réciprocité avec la Communauté européenne dans le cadre de ce qu'on appelle la CEPT:

Tous les privilèges d'exploitation réciproques sont accordés aux États-Unis d'amateurs titulaires de classe supplémentaire et avancée sous [T / R 61-01](#).

Les privilèges d'exploitation réciproques limités sont accordés aux titulaires de licence de classe US générales dans les pays européens qui ont adopté [la recommandation ECC \(05\) 06](#) .

Il n'y a pas de classe CEPT équivalent pour le technicien américain ou licence novice, donc un technicien États-Unis ou le titulaire Novice n'est pas admise à opérer sous la CEPT par réciprocité.

Pays de la CEPT qui participent à la recommandation CEPT T / R 61-01 à partir de Décembre 2011:

Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark ⁴ , Estonie, Finlande ⁷ , France ⁵ , Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Moldavie, Monaco, Monténégro, Pays-Bas, Norvège ⁸ , Pologne, Portugal, Roumanie, Fédération de Russie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine, Royaume-Uni et ⁶ .

⁴ - La participation pour le Danemark, le Groenland et les îles Féroé.

⁵ - La participation de la France, Corse, Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin, la Réunion et de ses dépendances.

⁶ - Participation à la Grande-Bretagne, Irlande du Nord, les îles Anglo-Normandes et l'île de Man.

⁷ - Participer à la Finlande et les îles Aland

⁸ - La participation de la Norvège et du Svalbard

Pays de la CEPT qui participent à la recommandation ECC (05) 06 à partir de Décembre 2011:

Belgique, Croatie, République tchèque, Danemark, Allemagne *, Hongrie, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Monténégro, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, République slovaque, la Slovénie et la Suisse.

Ressources supplémentaires:

[Liste des pays et des préfixes de la CEPT](#)

[Données de base pour les amateurs américains voyageant à l'étranger \(mise à jour 12-2009\)](#)

[Avis public FCC: Opération service d'amateur dans les pays de la CEPT](#)

PUBLIC NOTICE

FEDERAL COMMUNICATIONS COMMISSION

445 12TH STREET, S.W.

WASHINGTON, D.C. 20554 **DA 11-221**

News media information 202/418-0500 Fax-On-Demand 202/418-2830 Internet: <http://www.fcc.gov> <ftp.fcc.gov>

Released: February 7, 2011

AMATEUR SERVICE OPERATION IN CEPT COUNTRIES

OPÉRATION DES SERVICES D'AMATEUR DANS LES PAYS DE LA CEPT

Sous réserve de la réglementation en vigueur dans le pays visité, tout citoyen des États-Unis titulaire d'un certificat d'opérateur des services d'amateur de type :

- « **General License**
- « **Advanced License**
- « **Amateur Extra Class License**

accordé par la "Federal Communications Commission" des États-Unis (FCC), est autorisé à utiliser temporairement une station radioamateur dans un pays de la Conférence européenne des administrations des Postes et Télécommunications (CEPT) ayant mis en oeuvre certaines recommandations à l'égard des États-Unis.

Quand il opère une station radioamateur dans un pays de la CEPT, ce visiteur doit être en possession d'un exemplaire du présent avis, d'une preuve de sa nationalité américaine ainsi que d'une preuve de la licence attribuée par la FCC.

Ces documents doivent être présentés aux autorités compétentes qui en font la demande.

Lorsque les privilèges octroyés par le certificat de la FCC sont de niveau :

- « **Advanced** »
- « **Amateur Extra Class** » [classes 2 et 1],

Le citoyen américain se voit accorder les privilèges de la

Licence Radioamateur de la CEPT,

Conformément à la Recommandation T / R 61-01 (telle que modifiée) de cette organisation.

Lorsque les privilèges octroyés par la FCC sont de niveau :

« General Class » [classe 3],

Le citoyen américain se voit accorder les privilèges de la
Licence Radioamateur Novice de la CEPT,
Conformément à la Recommandation (05) 06 (telle que modifiée) de l'ECC.

Ces deux recommandations sont disponibles sur Internet à l'adresse : <http://www.ero.dk/>.
Les pays de la CEPT participant à [l'application de] la Recommandation T / R 61-01 de la CEPT du 10 septembre 2009, sont les suivants:

Allemagne, Antilles néerlandaises, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark,* Espagne, Estonie, Finlande, France,** Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Moldova, Monaco, Monténégro, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni,*** Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, et Ukraine.

Les pays de la CEPT participant à [l'application de] la Recommandation (05) 06 de l'ECC du 10 septembre 2009, sont les suivants:

Allemagne, Belgique, Croatie, Danemark,* Hongrie, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Monténégro, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, République slovaque, Roumanie, Slovénie, et Suisse.

Les informations concernant les pays participant à la recommandation CEPT T/R 61-01 et de la Recommandation (05)06 après le 7 février 2011 sont disponibles à l'Office des communications européennes.

Voir http://www.ero.docdb.dk/doks/implement_doc_adm.aspx?docid=1802 et http://www.ero.docdb.dk/doks/implement_doc_adm.aspx?docid=2136.

* Participant pour le Danemark, le Groenland et les îles Féroé.

** Participant pour la France, la Corse, la Guadeloupe, la Guyane française, la Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre et Miquelon, St. Martin, la Réunion et ses dépendances, Mayotte, l'Antarctique français, la Polynésie française et Clipperton, la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna.

*** Participant pour la Grande-Bretagne, l'Irlande du Nord, les îles Anglo-normandes et l'île de Man.

For further information, contact William Cross, Wireless Telecommunications Bureau, at (202) 418-0680
or William.Cross@fcc.gov.
-FCC